

Le sénateur Hastings: Je suis d'accord avec le sénateur Pearson. J'ai mis 45 ans à maîtriser la langue anglaise, et maintenant je travaille la langue française. J'ai peiné une soirée entière, dictionnaire en main, pour lire ce mémoire. Je ne comprends pas pourquoi vous n'auriez pas pu nous le donner dans l'anglais que vous venez de nous servir, et que nous comprenons, pour nous expliquer les programmes qu'entreprend votre ministère, ce qui nous aiderait. Est-ce encore une tour d'ivoire? J'ai lu le livre de Douglas Ross intitulé *Robert Kennedy: Apostle of Change*.

M. Cormier: A propos du mémoire, je vous dirai ceci, étant donné que j'ai eu quelque chose à voir aux débuts de tout ce travail. C'est certain que je comprends votre sentiment de frustration. Si le temps nous en est accordé, il nous sera possible de répondre à la question du président; nous pouvons revenir avec des propositions concrètes. Toutefois, pour commencer, nous avons préféré élaborer un cadre d'ensemble à l'intérieur duquel nous pourrions étudier la pauvreté. Nous nous y sommes pris ainsi parce que nous avons l'impression très nette que l'étude de la pauvreté ne devait pas être entreprise avant que nous n'ayons consacré un certain temps à mesurer l'étendue du problème de la pauvreté, vu ses aspects multiples, et que nous n'ayons aussi élaboré au départ un genre de cadre conceptuel. Nous ne prétendons pas avoir trouvé la recette définitive de la façon de procéder. Nous avons eu très peu de temps. Nous aurions aimé disposer de deux ou trois mois pour être en mesure d'apporter des propositions concrètes. Si c'est cela que vous cherchez, nous pourrions revenir.

Le sénateur Hastings: J'espère que vous reviendrez.

Le Président: Nous les inviterons à revenir.

Le sénateur Hastings: Et que le mémoire sera rédigé soit en anglais, soit en français.

M. Cormier: Il y a un autre problème. Étant donné que nous sommes d'un service du gouvernement, lorsque nous parlons pauvreté en termes concrets,—et ici encore je suis d'accord avec votre point de vue,—nous souffrons de certaines inhibitions.

Le sénateur Pearson: Des inhibitions?

M. Cormier: Nous avons des inhibitions en ce sens que nous n'arrivons pas à envisager la pauvreté d'une manière scientifique sans conclure que certaines des attitudes du gouvernement concernant la

pauvreté ne sont pas fondées sur les meilleurs principes possibles.

Le sénateur Hastings: Mais c'est justement cela que vous avez le devoir de nous dire. C'est pour entendre cela que nous sommes ici.

M. Cormier: Nous sommes inhibés.

Le Président: Chacun se retient de dire toute sa pensée. Vous le faites, et la pauvreté continue à faire son chemin. Chacun s'est bien amusé, et le Comité a été bien occupé. Mais à quoi tout cela sert-il? Nous sommes ici pour nous attaquer à ce problème. Nous avons, dans notre Comité, des hommes qui possèdent des années et des années d'expérience; ils connaissent la pauvreté, ils l'ont même vécue. Nous essayons de faire quelque chose. Quelques-uns d'entre nous avançons en âge, et peut-être nous est-il donné une dernière chance de jouer là un rôle particulièrement utile. Je prends là, bien sûr, le point de vue du président. Si les gens viennent ici avec le sentiment que "nous ne pouvons pas parler de ceci, ni de cela, parce que nous blesserions quelqu'un", c'est très mauvais.

Le sénateur Hastings: Pourrais-je faire porter les questions sur un sujet un peu différent? Je voudrais des précisions sur l'article 22, à la page 10, où il est dit:

... songer à établir des pensionnats pour les enfants d'âge pré-scolaire, des centres de voisinage...

Proposez-vous par là un genre de tutelle?

M. Walden: Non.

Le sénateur Hastings: Il me semble que le meilleur espoir pour le pays, et pour ces enfants, comme pour n'importe quel enfant d'ailleurs, c'est qu'ils soient élevés à l'intérieur des cadres d'une famille. Le pire que l'on puisse imaginer au monde serait bien de confier ces enfants à des institutions.

M. Walden: C'est exactement ce que je voulais dire en parlant des "orphelinats". Ces écoles seraient conçues d'une tout autre manière. En d'autres termes, il ne s'agirait pas d'écoles de protection et de garde. Autant que possible, on y trouverait une atmosphère familiale. Il en existe à Baltimore et à Philadelphie, et je les connais particulièrement bien. Naturellement, on s'occuperait de l'enfant pendant qu'il est là, mais en s'efforçant surtout de créer une atmosphère de maison familiale, où il trouverait de la peinture, de la lecture, des films, des pièces de théâtre, et d'autres activités de ce genre. Il ne s'agirait pas du tout de séquestration. Le principe,